



Commission Sportive Jeunes Bas-Rhin

RAPPORT N°2 16.11.2017

1. CHAMPIONNATS et REGLEMENT :

- 54 équipes sont engagées dans le championnat départemental dont 32 féminines (14 M13 et 18 M11) et 22 masculines (10 M13 et 12 M11).
- Entente en M13F entre les GSA ASC Hausbergen et Strasbourg VB.
- Les équipes M15 et M17 participent toutes au championnat régional et sont au nombre de 27.
- 4 plateaux se sont déroulés sans trop d'encombre. On déplore toutefois quelques absences d'équipes, cinq au total dues essentiellement aux 3 plateaux organisés pendant les congés scolaires et sur le jour férié du 11 novembre.
Ces absences ne donnent lieu à aucune sanction.
- **RAPPEL :**

En cas d'équipes multiples, voici l'extrait du Règlement des Epreuves Sportives Jeunes

« **4.3 Equipes multiples** Il est possible à un groupement sportif d'engager plusieurs équipes par catégorie de championnat. Ce cas peut se présenter naturellement dans les petites catégories d'âges, car il est souhaitable de vouloir conserver les joueurs à moyen terme et les fidéliser. Il sera exceptionnellement toléré qu'un tel groupement sportif se présente à un regroupement en n'ayant ponctuellement pas le nombre nécessaire de joueurs pour ses équipes 2, 3, Chaque équipe ne pourra recevoir le renfort que d'un seul joueur et uniquement si elle ne dispose pas d'un effectif suffisant.

La ou les équipes incomplètes ne sont pas considérées comme absentes, mais les rencontres disputées sont considérées comme perdues deux sets à rien, et 25-0, 25-0. »

2. FEUILLES DE MATCH et SAISIE DES RESULTATS :

Il est possible de mettre les feuilles de match dans le cloud au moment de la saisie des résultats ou bien de les envoyer par scan à Michel MALBLANC.

Chaque coordonnateur, coordonnatrice a reçu un code unique pour saisir tous les matches de sa poule.

3. LICENCES :

A compter du 15/11, chaque équipe sera tenue de présenter les licences des joueurs, joueuses sous peine de pénalité financière de 5€ par licence non valable.

4. SECONDE PHASE des CHAMPIONNATS :

Le délai pour inscrire une équipe M11 et/ou M13 en seconde phase est fixé au 17 décembre. Pour rappel, ces équipes évolueront en championnat Honneur ou Promotion.

5. ECOLES VB et M7-M9 :

- Un regroupement M7 M9 et M11 ne participant pas aux compétitions départementales aura lieu le dimanche 3 décembre de 9H30 à 12h au COSEC d'Ostwald.
Cette matinée est obligatoire pour les clubs inscrivant une ECOLE de Volley.
- Le Cahier des charges EVB est rectifié afin d'être en conformité avec celui de la FFVB.

6. INFO UTILE :

Tous les documents, feuilles de match, etc... sont visibles sur le site du CDVB67

<http://www.cdvb-67.org/commissions/sportive-jeunes.html>

Sportivement

Sylvie Apfel, présidente CSJ67



MAISON DES SPORTS : CDVB 67
4 rue Jean MENDELIN 67200 STRASBOURG
Tél : 03 88 26 94 26 E-mail : cdvb67@mds67.fr
Site : www.cdvb67.org Siret : 343 070 918 0028